



La Rochelle, le 6 février 2020

Accès aux soins des personnes en situation de handicap : quelle stratégie en Nouvelle-Aquitaine pour une meilleure prise en charge ?

L'Agence régionale de santé (ARS) entend déployer à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine une stratégie d'amélioration de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap novatrice, en s'appuyant sur des expériences probantes déjà mises en œuvre dans certains départements de la région. Une politique volontariste qui poursuit plusieurs objectifs : améliorer la qualité de l'accueil et proposer des soins adaptés aux difficultés de ces patients, permettre aux proches d'être mieux associés aux soins, mais aussi mettre en place des actions de prévention.

CAP SOINS 17, porté par le Groupe Hospitalier de La Rochelle-Ré-Aunis, est un dispositif exemplaire qui a vocation à servir d'exemple dans d'autres territoires. Il propose des consultations de médecine générale et spécialisées entièrement dédiées aux enfants et adultes autistes, en situation de handicap moteur, psychique, ou mental.

Le handicap : une difficulté majeure d'accès aux soins

Les personnes en situation de handicap ont des besoins de soins généraux supérieurs à la population générale. Pourtant, différentes études ont permis d'illustrer des difficultés importantes d'accès aux soins curatifs et préventifs.

On estime que **75 % des personnes handicapées abandonnent tout ou partie des soins « courants », non liés au handicap** et que **50 % d'entre elles souffrent d'une maladie chronique**, et nécessitent donc un suivi particulier.

Ces obstacles à l'accès aux soins peuvent être liés aux facteurs propres au handicap de la personne (mobilité, crainte des soins, capacités de communication réduites...) ou aux facteurs environnementaux tels que l'accessibilité des locaux et des équipements ou le manque de formation des professionnels à l'accueil et la prise en charge de personnes handicapées.

Le baromètre HANDIFACTION donne la parole aux personnes handicapées sur leur accès effectif aux soins quotidiens.

Ce questionnaire a permis, depuis novembre 2015, de recueillir plus de 66 000 réponses dont 3 500 en Nouvelle-Aquitaine. Suivez en direct les résultats sur www.handifaction.fr.

Une stratégie régionale pour réduire significativement les inégalités d'accès aux soins

Michel Laforcade, directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, a présenté, ce jour, **la stratégie régionale d'amélioration de l'accès aux soins des personnes handicapées** qui va être déployée dans toute la région.

Cette politique s'appuie sur une offre de soins graduée :

- ➔ **En proximité**, elle implique la formation des professionnels de santé du premier recours et l'accessibilité des établissements de santé¹, une mesure intégrée dans les CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) de ces structures.

¹ Un guide HAS (Haute Autorité de Santé) accompagne les établissements dans l'organisation et les pratiques professionnelles relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap. Le directeur général de l'ARS NA a demandé aux établissements de santé de la région d'établir un plan d'actions de mise en conformité, suivant ce guide. Un programme d'actions à mettre en œuvre rapidement pour répondre aux exigences de la nouvelle certification des établissements qui intègre désormais le parcours de soins des personnes handicapées.

- ➔ **Au niveau territorial**, elle doit permettre l'accès à **un panier de soins et de consultations adaptés au sein des centres hospitaliers**, en lien permanent avec la médecine de ville, les structures médico-sociales et les associations d'usagers pour répondre au mieux à leurs besoins,
- ➔ Enfin, pour les situations très complexes, **plusieurs centres spécialisés** sont identifiés **au niveau régional comme centre expert de référence** avec, au-delà de la prise en charge, des missions de prévention, de conseil, ou encore de formation auprès des autres professionnels de santé du territoire.

CAP SOINS 17, un large panel de soins généraux et spécialisés dédié aux personnes handicapées en Charente-Maritime

CAP SOINS 17 a été créé en novembre 2015 au sein du Groupe hospitalier La Rochelle-Ré-Aunis, avec le soutien de multiples structures médico-sociales, associations de familles et d'usagers et l'appui financier de l'ARS (300 000 € depuis la création).

Cette structure s'adresse à **des patients à partir de 3 ans pour lesquels un accès des soins courants, en ville ou à l'hôpital, est très difficile**. Il s'agit de proposer, en lien avec les médecins traitants, **un plateau technique concentrant plusieurs types de prises en charge** : des consultations de médecine générale, de gynécologie médicale, des consultations dentaires, des examens techniques (électrocardiogrammes, électroencéphalogrammes, bilans sanguins, clichés radiologiques standards), des consultations de pédicurie et podologie, des bilans en kinésithérapie, ou encore des consultations de diététique.

Ces consultations sont proposées selon plusieurs modes (consultation ou hôpital de jour) afin de limiter la multiplication des déplacements et des attentes. Le patient peut être accueilli avec son accompagnant dans des conditions adaptées (connaissance du handicap, écoute, patience, réassurance, temps dédié allongé, temps d'attente adapté, aménagement des locaux...).

En 2018, CAP SOINS 17 a réalisé près de 700 consultations pour une patientèle présentant pour 6,5 % un handicap physique et pour 93,5 % un handicap mental, psychique, ainsi que des personnes autistes.

Au-delà de la qualité d'accueil et de soins prodigués, une structure comme CAP SOINS présente un autre point fort essentiel : **des actions de dépistage et de prévention**.

Compte tenu de ces résultats, la création d'une seconde unité, notamment pour le bucco-dentaire, est désormais à l'étude pour le sud du département. Ce projet est porté dans le cadre du **Projet territorial de santé mentale (PTSM)²** de Charente-Maritime qui s'appuie sur un solide réseau d'acteurs locaux composé d'associations sociales et médico-sociales, d'associations d'usagers et d'acteurs du domaine sanitaire.

A l'image des missions de CAP SOINS 17, **d'autres structures sont déjà opérationnelles en Nouvelle-Aquitaine et d'autres projets se mettent en place (voir encadré ci-après)**. La stratégie régionale d'amélioration de l'accès aux soins des personnes handicapées vient renforcer ce maillage territorial pour réduire les inégalités d'accès aux soins dans tous les départements.

Agir pour cette accessibilité à des soins de qualité, c'est aussi améliorer la qualité de vie et l'espérance de vie des personnes handicapées en Nouvelle-Aquitaine.

(2) Il a également été retenu dans le cadre des travaux du Groupement de Coopération Sanitaire en Santé Mentale qui vient de se constituer le 12 janvier 2020 et qui s'est engagé à suivre plusieurs actions du PTSM.

D'autres structures et projets en faveur de l'accès aux soins des personnes handicapées en Nouvelle-Aquitaine

1 434 000 € mobilisés en 2019 par l'ARS sur les dispositifs d'accès aux soins dédiés aux personnes handicapées

En Gironde et en Vienne

- ➔ Des **dispositifs spécifiques pour les personnes malentendantes** au CH de Laborit à **Poitiers** et aux CHU de **Poitiers** et **Bordeaux** (consultations individuelles en langue des signes française (LSF) et LSF tactile, première téléconsultation en langue des signes en France, unités d'accueil et de soins pour sourds et malentendants)
- ➔ **Un centre spécialisé de recours régional**, à la Maison de santé Bagatelle à **Bordeaux**,
- ➔ **Un Hôpital de jour** à **Châtelleraut** accueille des patients portant tout type de handicap pour **des consultations spécialisées et l'accès à l'ensemble du plateau technique** de l'hôpital (crédit ARS 90 260 €)

Dans le Lot-et-Garonne

- ➔ Un service **territorial « Handisanté 47 »** au sein du centre hospitalier de la Candélie à **Agen**, assure la prise en charge de patients avec handicap présentant des difficultés d'accessibilité aux soins somatiques

Dans les Pyrénées-Atlantiques

- ➔ Des unités spécialisées en **soins bucco-dentaires** aux CH de **Pau** et de **Bayonne**

Dans les Deux-Sèvres

- ➔ Un **centre spécialisé de recours régional** « HandiSanté » au sein du CH de **Niort**

En Haute-Vienne

- ➔ Un centre spécialisé de recours régional « Handiconsult » au CH Esquirol à **Limoges** offre une **consultation de médecine générale avec un bilan somatique complet** pour des enfants ou adultes en situation de déficience intellectuelle ou handicap mental présentant des troubles sévères

L'ARS développe des actions complémentaires :

- ➔ En juillet dernier, l'ARS Nouvelle-Aquitaine s'est dotée d'un **plan régional d'actions en santé bucco-dentaire** dont un volet est dédié aux personnes en situation de handicap (financement ARS 2019 : 767 675 €)
- ➔ Déploiement de la télémédecine au sein des établissements médico-sociaux
- ➔ Renforcement des interventions de l'HAD (hospitalisation à domicile) au sein des structures médico-sociales.

Contact presse :

ARS Nouvelle-Aquitaine - Département communication - Marie-Claude SAVOYE

Tél : 05 47 47 31 45 / ars-na-communication@ars.sante.fr